

ASSOCIATIONS

Maîtriser les relations avec les associations



Les relations entre associations et collectivités sont le miroir de changements plus profonds. Les liens se sont intensifiés sous l'impulsion de nombreuses politiques locales et la promotion de la démocratie participative. Avec la crise sanitaire, les associations sont en fragilité. Les soutenir, oui... mais il faut connaître les garde-fous de la légalité.



DURÉE : 1 jour



PROFIL DES INSCRITS :
Élu local



PRÉREQUIS : Aucun



MODALITÉS : Présentielle



LIMITES D'EFFECTIFS : 15



ORGANISATION

- XYLAN FORMATIONS -

Équipe pédagogique

Nos formateurs sont, ou ont été, préfets, conseillers départementaux, DGS, secrétaires de mairie, directeurs de service, députés, avocats en droit public, journalistes locaux, élus communautaires, conseillers...

Ils dispensent des formations de qualité sans aucune pression idéologique ou politique.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et tour de table
- Rappel des objectifs
- Supports projetés
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quiz en salle

Suivi et évaluation

- Feuille de présence
- Mises en situation
- Questions / réponses
- Formulaires d'évaluation à chaud et à froid
- Attestation individuelle de formation

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation présente le cadre problématique et permet de comprendre les liens inter-organisationnels dans lesquels s'inscrivent les relations entre élus et associations communales. Cette formation permet aux élus locaux de penser et piloter les relations qu'ils entretiennent avec les associations.

CONTENU PEDAGOGIQUE

La sécurisation du côté associatif

- Les différents types d'associations et les principes clés
- Les exigences pérennes de la collectivité

La notion de subventions publiques

- Définition d'une subvention
- Les règles de base de la subvention

Les fondamentaux d'une subvention

- Les critères d'attribution
- Les procédures
- Les modalités
- Les obligations des associations et des collectivités

Des précautions obligatoires pour l'élu : la gestion de fait

- La transparence de l'association
- Les autres critères de la gestion de fait
- Les risques sociaux et civils -
- Les autres risques encourus
- Les autres contrôles possibles
- Les 7 précautions indispensables

L'absolue nécessité du conventionnement

- L'obligation de respecter une dimension sociale
- Le texte protecteur sur l'économie sociale et solidaire
- La solution : la convention cadre

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Clarifier les conditions permettant d'instaurer une relation saine entre les élus et le milieu associatif

Maîtriser les bases de la réglementation régissant les relations élus/associations
Repérer les outils à mettre en place pour structurer la coopération entre les associations et les élus

Analyser le positionnement de chacun dans l'élaboration d'un projet, sa mise en oeuvre

MODALITES D'ACCUEIL DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Nous prenons en compte les besoins spécifiques des stagiaires en situation de handicap pour envisager d'adapter la pédagogie, le matériel, les moyens techniques et humains de la formation. Si vous êtes en situation de handicap, merci de prendre contact avec notre correspondante handicap (psh@xylan.fr)